

La Réplique

FOCUS : FAITS SAILLANTS DU CONGRÈS DU 50^E ANNIVERSAIRE

CAMPAGNE CONTRE LA VIOLENCE ENVERS LES CHAUFFEURS D'AUTOBUS DE MONTRÉAL

Au front pour défendre l'équité à Bonfield

Les PPP, un vrai cauchemar

PPP : le Manitoba innove en matière de reddition de comptes

AFFICHE DÉTACHABLE
SUR LA JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES FEMMES



« Je crois qu'il ne s'agit pas seulement d'UNISON au Royaume-Uni ou du SCFP au Canada. Je pense que si vous regardez n'importe quel syndicat, n'importe où dans le monde, les mêmes attaques se répètent là où vous avez un gouvernement conservateur ».

Maureen Le Marinel UNISON - G.-B.



Au front pour défendre l'équité à Bonfield

Seize travailleurs municipaux de Bonfield en Ontario, tous membres de la section locale 4616-2 du SCFP, sont en grève depuis le premier août 2013, date à laquelle l'employeur a menacé d'imposer la sous-traitance des services publics et bien d'autres concessions.

La section locale a utilisé divers moyens (lettres, publicités radio et activités communautaires) pour garder la population informée et l'appui du public est solide. Mais, malgré leurs efforts, les membres ont été incapables d'en arriver à un règlement avec le conseil municipal.

Plutôt que de négocier une convention équitable, le maire et le conseil municipal de Bonfield ont pris des mesures radicales, dont le congédiement de cinq

grévistés, le recours à des briseurs de grève, l'annulation de réunions du conseil municipal et la sous-traitance des services d'entretien des routes en hiver.

Un centre médical et la bibliothèque de la ville ont aussi été menacés de fermeture, car le conseil n'avait pas acquitté les factures d'électricité, en plus de refuser de payer les travailleurs de ces deux établissements depuis le début de la grève.

Les membres du SCFP de toute la province ont démontré leur appui aux grévistes en participant à des manifestations et à des piquets de solidarité. Les dons pleuvent aussi de partout au pays, car les membres du syndicat soutiennent ces travailleurs dans leur quête de justice et d'équité.

■ Robert Lamoureux

La campagne contre la violence envers les chauffeurs d'autobus de Montréal porte fruits

Les chauffeurs d'autobus de la Société de transport de Montréal (STM) ont décidé de prendre leur sécurité en main. Ils ont lancé une campagne de sensibilisation afin de mieux prévenir les agressions contre les chauffeurs.

« Malheureusement, être chauffeur d'autobus, c'est aussi être victime de violence », a déploré Stéphane Lachance du Syndicat des chauffeurs, opérateurs et employés des services connexes (section locale 1983).

« Le nombre élevé d'agressions commises annuellement envers les chauffeurs d'autobus nous a motivés à investir dans notre propre sécurité. À l'inverse, nous ne pensons

pas que la direction de la STM en fasse assez pour promouvoir notre sécurité », a ajouté M. Lachance.

Il a aussi rappelé que « derrière le volant d'un autobus, nous sommes responsables du bien-être des passagers, des piétons, des cyclistes et des automobilistes. »

Depuis presque deux mois les chauffeurs portent, au lieu de leur uniforme, un chandail sur lequel est inscrit *Notre sécurité, votre sécurité*.

Au mois d'avril dernier, une agression sauvage contre un chauffeur a rappelé pourquoi les caméras sont indispensables pour contrer la violence dans les autobus. Les images de l'attaque ont marqué

les Montréalais et ont d'ailleurs permis de procéder à des arrestations.

« Nous savons que ce qui est arrivé à notre collègue aurait pu arriver à n'importe lequel d'entre nous », a précisé le président du SCFP 1983, Renato Carlone.

Le syndicat a recueilli près de 6000 signatures sur une pétition demandant des sentences plus sévères contre quiconque s'attaque à un employé du transport en commun. La pétition sera présentée à la Chambre des communes par le député John Rafferty qui a déposé un projet de loi privé exigeant une protection accrue pour les travailleurs des transports en commun.

■ Lisa Djvahirdjian



LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP HIVER 2014

La Réplique

ISSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à :

SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7
Téléphone : 613-237-1590
Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retourner les envois canadiens non distribuables à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site web du SCFP à
scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédacteur en chef Catherine Louli • Mario Émond

Directrice des communications Heather Fraser

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjointes à la rédaction Hélène Bélanger • Stéphanie Bibeau • Manon Lajoie • Valérie Ménard

Collaborateurs Philippe Gagnon • Wes Payne • Greg Taylor • Tria Donaldson • Robert Lamoureux • Lisa Djvahirdjian • Gaëlle McNeil • Janet Szliske • Lou Arab • Irene Jansen

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Président national Paul Moist

Secrétaire-trésorier national Charles Fleury

Vice-présidences générales Daniel Légère • Lucie Levasseur • Fred Hahn • Kelly Moist • Marle Roberts

Vice-présidences régionales

Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-Labrador • Danny Cavanagh / Nouvelle-Écosse • Vacant / Nouveau-Brunswick • Lori MacKay / Île-du-Prince-Édouard • Denis Bolduc, Marco Lutfy / Québec • Michael Hurley, Candace Rennick / Ontario • Henri Giroux / Nord de l'Ontario • Mike Davidson / Manitoba • Judy Henley / Saskatchewan • Don Monroe / Alberta • Mark Hancock, Victor Elkins / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité Brian Barron • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.



Le gentil gardien

Comme travailleur d'un centre de loisirs de Saint-Jean de Terre-Neuve, Tony Molloy adore accueillir les gens, mais ce qu'il aime par-dessous tout, c'est être le gentil gardien du syndicat des cols bleus de la Ville.

En tant que délégué syndical en chef de la section locale 1289, Tony s'occupe des nouveaux employés. Il leur fait connaître leurs droits, leur parle

de santé et de sécurité et les familiarise avec leur convention collective.

Tony a assisté à sa première assemblée syndicale après son embauche il y a près de 28 ans et il a eu la piqûre. Il s'est proposé comme délégué syndical parce que personne d'autre ne voulait faire le travail et parce qu'il était curieux. Depuis, il a occupé tous les postes à l'exécutif au moins une fois, sauf celui de secrétaire-trésorier. Mais en raison de son tempérament sociable et solidaire, il préfère le rôle

de délégué syndical.

Tony défend son syndicat avec passion, mais il constate que la plupart des nouveaux employés ne s'engagent activement que lorsqu'un enjeu les touche directement. « Il faut habituellement un problème au travail pour les faire bouger et les sensibiliser à ce que peut faire le syndicat », a-t-il précisé.

Quand il n'est pas au travail ou qu'il ne s'occupe pas des affaires du syndicat, Tony s'adonne à son autre passion, le golf. Il joue

aussi au bowling, participe à des campagnes politiques ou gratte sa guitare avec ses amis. Vous avez peut-être même entendu cet homme talentueux, non pas sur YouTube, mais à notre congrès national où il était membre de la chorale du SCFP. Quand on lui demande s'il a des

conseils à donner aux membres qui hésitent à jouer un rôle actif au sein de leur syndicat, Tony se fait rassurant.

« La majeure partie de l'éducation que j'ai reçue dans ma vie, je la dois à mon engagement syndical. La plupart des enjeux sociaux dont j'ai pris conscience dans ma vie et dans ma communauté m'ont également été révélés grâce à mon engagement syndical. Si vous voulez protéger votre emploi, vos droits et votre famille, travaillez pour votre syndicat. Si vous espérez que l'employeur règle vos problèmes, vous pourriez attendre longtemps », a souligné Tony Molloy.

■ Gaëlle McNeil



Lauréate d'un prix du Gouverneur général au SCFP



Susan Shiner était parmi les cinq femmes honorées cette année par les Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne ».

Le prix prestigieux rend hommage à des gens qui ont contribué d'une façon exceptionnelle à la promotion de l'égalité des sexes au Canada.

Dès son plus jeune âge, Susan Shiner a lutté pour l'égalité des filles et des femmes. En 1994, M^{me} Shiner a syndiqué ses collègues de travail à la maison Iris Kirby, un refuge pour femmes. Elle est membre active de la section locale 3017 du SCFP à la garderie Daybreak depuis 2000.

Au sujet du SCFP, Susan Shiner a affirmé : « Mon syndicat est un mouvement social voué à l'égalité des femmes, à la parité salariale, à la sécurité, au libre choix en matière de reproduction et à la défense d'autres droits. »

Lors de la cérémonie de remise des prix, M^{me} Shiner s'est engagée à « s'opposer avec passion à toute loi antiféministe, anti-choix et antisyndicale. »

■ Irene Jansen

PRÉSIDENT NATIONAL PAUL MOIST

Et c'est reparti pour encore 50 ans!

L'année de notre 50^e anniversaire nous a permis de jeter un regard sur tout ce que nous avons fait pour nos membres et pour l'ensemble des travailleurs en un demi-siècle. Notre congrès de Québec a été revigorant et nous en avons profité pour fixer les objectifs qui nous permettront de poursuivre l'édification de notre syndicat comme moteur de progrès au Canada.

Nous savons ce que la nouvelle année nous réserve comme défis. Sous la pression constante des grandes entreprises, les gouvernements du pays maintiennent leurs programmes d'austérité. Rien ne laisse croire que les menaces qui pèsent sur les services publics fournis par nos membres tous les jours s'atténueront en 2014. En fait, tout indique que les défis seront encore plus grands.

Il est donc vitale que nous participions tous au projet *Ensemble pour un monde plus juste* du SCFP et qu'ensemble nous amorçons un dialogue avec chacun de nos membres. Nous devons les sensibiliser à l'apport de leur syndicat et leur faire comprendre que nous pouvons améliorer la vie des travailleurs et de tous les Canadiens.

Nous pouvons le faire entre autres en nous attaquant à la crise des revenus de retraite. Avec plus de 11 millions de travailleurs canadiens qui n'ont pas de régime de retraite d'employeur, cet enjeu de politique publique est parmi les plus importants au Canada.

La crise économique mondiale a créé bien des problèmes pour nos régimes de retraite et certains ont été frappés plus durement que d'autres. Mais la santé des régimes s'améliore lentement au pays. Le SCFP est prêt à s'asseoir avec les employeurs afin de trouver des façons de protéger les régimes à prestations déterminées dont bénéficient nos membres.

Il n'est toutefois pas question de laisser les employeurs invoquer des problèmes temporaires et surmontables pour démanteler les régimes de retraite à prestations déterminées de nos membres.

Je suis extrêmement fier de ce qu'a fait le SCFP pour promouvoir la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC). Au cours des trois dernières années, de concert avec le reste du mouvement syndical, nous avons fait de grands pas dans notre campagne pour hausser les prestations du RPC. Une telle augmentation est le moyen le plus efficace et économique d'offrir au plus grand nombre possible de Canadiens un revenu de retraite décent et garanti.

Même si le gouvernement conservateur refuse toujours obstinément d'entendre raison, nous avons réussi à convaincre de nombreux Canadiens. Le consensus grandit et bon nombre de gouvernements provinciaux et territoriaux y adhèrent. Nous pouvons bonifier le RPC.

En 2014, notre objectif sera de consolider le système qui a permis à des générations de Canadiens de prendre leur retraite dans la dignité.

PAUL MOIST EN LIGNE  twitter.com/CUPENatPres



FOCUS:

50^E ANNIVERSAIRE



Mettre le cap sur l'équité

Votre dernière ronde de négociations a été difficile? Vous n'êtes pas les seuls. Partout au pays, les syndicats sont attaqués de toutes parts.

« Cette menace est la plus importante jamais vue depuis des décennies. Mais nous réagissons et nous nous mobilisons contre ces attaques », a déclaré le président du Congrès du travail du Canada, Ken Georgetti, devant les délégués présents au congrès du SCFP à Québec.

M. Georgetti a présenté la campagne nationale de publicité et de mobilisation

entreprise par le Congrès du travail du Canada (CTC) pour montrer que les syndicats luttent pour améliorer la vie de tous les Canadiens. Il a insisté sur l'importance pour tous les membres d'unir leurs forces pour riposter.

Depuis la récession de 2008, les employeurs des secteurs public et privé ont invoqué les bouleversements économiques causés par les banques et les entreprises pour exercer une pression accrue sur les travailleurs et les syndicats. Les employeurs exigent des concessions et les gouvernements

s'ingèrent dans le processus de négociation, n'hésitant pas à légiférer pour éliminer des droits fondamentaux garantis par loi depuis des décennies.

Que ce soit les conservateurs fédéraux qui souhaitent rendre la formule Rand inopérante et passer des lois comme le projet de loi C-377 visant à miner la sécurité financière des syndicats ou le gouvernement albertain qui vient d'adopter le projet de loi 45 imposant des amendes de 250 000 dollars par jour en cas de grève illégale, les attaques contre le mouvement syndical

sont incessantes. Pire, elles s'accroissent.

Pour accroître ses forces, le SCFP a élaboré, en collaboration avec le CTC, le projet *Ensemble pour un monde plus juste*. Lancé l'automne dernier, le projet se met en branle d'un bout à l'autre du pays. Son but est d'amorcer un dialogue avec chaque membre sur l'importance de leur syndicat. D'abord mis à l'essai en Ontario sous le titre *Tous debout pour l'équité*, le projet a suscité une participation incroyable des membres.

Au congrès, des centaines de délégués sont venus à la table du projet *Ensemble pour un monde plus juste* installée au Village du SCFP. Ils ont fait part de l'enthousiasme que suscite la mise en œuvre du projet dans leurs sections locales. Plusieurs ont pris le temps de s'arrêter et de

tapisser le mur du kiosque de commentaires sur l'importance des syndicats, non seulement pour nos milieux de travail, mais aussi pour l'ensemble de la société.

Depuis le congrès, le projet s'est poursuivi dans toutes les régions du Canada. En Ontario, plus de 600 sections locales ont jusqu'à maintenant participé à la formation offerte aux dirigeants syndicaux.

Ensemble pour un monde plus juste est un projet crucial. Il faut en effet changer notre façon de faire afin de préserver le lien qui nous unit à l'ensemble de notre base.

Grâce aux conversations individuelles avec les membres en cours partout au pays, notre voix se fait de plus en plus entendre.

Pour en savoir plus, allez à ENSEMBLEPOURUNMONDEPLUSJUSTE.CA.

■ Tria Donaldson

Quelques statistiques sur le congrès

2182
DÉLÉGUÉS
UN NOUVEAU RECORD.
ILS SONT VENUS DE ...

6000
GAZOUILLIS (TWEETS),
SOIT LE DOUBLE DU VOLUME ENREGISTRÉ AU CONGRÈS DE 2011.

66
DÉLÉGUÉS QUI ONT PRIS LA PAROLE POUR LA PREMIÈRE FOIS

UN AUTRE RECORD.
SI NOUS COMPTONS LES QUELQUES MALCHANCEUX QUI N'ONT PAS RÉCLAMÉ LEUR T-SHIRT AU VILLAGE DU SCFP, CELA NOUS DONNE PLUS DE **70 NOUVEAUX INTERVENANTS.**



55
EXPOSANTS ONT ÉCHANGÉ AVEC LES DÉLÉGUÉS AU VILLAGE DU SCFP.
CETTE ÉDITION DU VILLAGE A AUSSI ÉTÉ LA PLUS FRÉQUENTÉE DE NOTRE HISTOIRE.

85 000
VISIONNEMENTS
SUR LA PAGE FACEBOOK DU SCFP.

Indemnités de grève : les délégués bonifient les salaires des grévistes

Bien que la très grande majorité des négociations se terminent par un règlement, les travailleurs sont parfois forcés de passer à l'action et de faire la grève pour défendre leurs droits. Comme toute personne qui a déjà fait la grève le sait, l'expérience peut être très éprouvante.

Au congrès national du SCFP, les délégués ont fait preuve de solidarité avec les grévistes et ont adopté la résolution 269 faisant passer les indemnités de grève à 60 dollars par jour à compter du dixième jour de grève, et ce jusqu'à concurrence de 300 dollars par semaine.

« Avec un fonds de grève en si bonne santé, le temps est venu d'augmenter pour la première fois en 16 ans les indemnités de grève. Aucun membre du SCFP n'aura à

quitter un piquet de grève parce que le syndicat ne peut l'appuyer », a déclaré le secrétaire-trésorier national, Charles Fleury.

La résolution a été présentée par le Conseil exécutif national et le SCFP-Colombie-Britannique. Il s'agit de la première augmentation des indemnités pour les membres en grève ou en lock-out depuis 1997. La caisse de grève s'élève présentement à 70 millions de dollars.

« Ce n'est qu'une mesure parmi d'autres pour empêcher nos membres d'avoir faim lorsqu'ils font la grève. Nous devons aussi sensibiliser la population à la réalité des piquets de grève, car trop de gens les franchissent », a affirmé le président du SCFP-Colombie-Britannique, Mark Hancock.

■ Wes Payne

Faits saillants du congrès



Le congrès du 50^e anniversaire du SCFP nous a permis de célébrer tout ce que nous avons fait pour améliorer la vie de nos membres et de tous les Canadiens.

« Nous croyons que c'est grâce aux services que nous offrons qu'il fait si bon vivre au Canada. C'est pourquoi nous sommes déterminés à défendre ces services », a affirmé le président national du SCFP, Paul Moist, lors de son rapport au congrès.

Prenant également la parole devant les 2100 délégués, le secrétaire-trésorier national Charles Fleury a fait écho à ces propos en incitant les membres du SCFP à s'impliquer pour protéger les services qu'ils offrent au quotidien.

« Une solide équipe doit inclure tous nos membres. C'est pour cette raison que nous devons rester en contact avec eux. Avec le projet *Ensemble pour un monde*



plus juste lancé en collaboration avec le CTC, notre équipe de riposte sera encore plus forte et nous pourrons mieux relever les défis qui nous attendent. Ensemble, nous avons le pouvoir de changer les choses », a déclaré Charles Fleury.

Au premier jour du congrès, le leader de l'opposition officielle et chef du NPD, Thomas Mulcair, a prononcé une vibrante allocution.

« Depuis 50 ans, le SCFP et le NPD travaillent côte à côte sur la Colline du Parlement et sur les piquets de grève. Ensemble, nous défendons un Canada juste et accueillant, où personne n'est laissé pour compte », a-t-il lancé.

La secrétaire générale de l'Internationale des services publics, Rosa Pavanelli, et le président du Congrès du travail du Canada, Ken Georgetti, étaient aussi au nombre des conférenciers invités.

Tout au long du congrès, les délégués ont pu voir une série de vidéos sur les 50 années d'histoire du SCFP, mettant en lumière le chemin parcouru par notre syndicat, le plus grand du Canada.

Le congrès a aussi permis de réfléchir à ce que nous réserve l'avenir et aux défis que nous devons relever.

La journaliste Anne Lagacé Dowson a animé

une discussion d'experts sur les moyens à prendre pour réinventer le mouvement syndical. Les invités étaient le célèbre dramaturge Tomson Highway, la défenseure de l'égalité des revenus Trish Hennessy du Centre canadien pour les politiques alternatives et la militante et figure marquante de la grève étudiante de 2012 au Québec, Martine Desjardins.

Les délégués ont aussi profité de leur séjour à Québec pour transmettre un message d'appui aux cols bleus de la Ville en manifestant en grand nombre devant l'Assemblée nationale. Les 1100 cols bleus de Québec sont sans contrat de travail depuis près de trois ans.

D'importantes résolutions ont été adoptées lors du congrès : hausse des indemnités de grève à 60 dollars par jour à compter du dixième jour de grève, et ce jusqu'à concurrence de 300 dollars par semaine, et création d'un Conseil national des secteurs, notamment. La résolution 27 qui demande au gouvernement Harper d'abandonner son projet visant à réduire le

nombre d'agents de bord dans les avions a aussi été adoptée. Le congrès s'est terminé par l'adoption du document d'orientation stratégique du SCFP. Il établit les priorités du syndicat pour les deux

prochaines années. Pour en savoir plus sur le congrès, allez au **SCFP50.CA** où vous trouverez toutes les nouvelles, les photos et les vidéos relatives à cet événement.

■ **Greg Taylor**

Têtes-à-têtes!



Les PPP, un vrai cauchemar

Lorsqu'il a été élu pour la première fois, le gouvernement Wall a juré qu'il ne privatiserait aucun élément du système public de santé. Pourtant, c'est exactement ce qu'il fait aujourd'hui.

La création par le gouvernement de la Saskatchewan du « 3sHealth », un organisme de services partagés, entraînera la fermeture de toutes les blanchisseries des hôpitaux régionaux de la province



d'ici deux ans. En vertu de l'entente d'une durée de dix ans signée avec l'entreprise privée albertaine K-Bro Linens, les blanchisseries publiques des établissements de santé de Moose Jaw, Prince Albert, Regina, Saskatoon, Weyburn et Yorkton fermeront en effet

leurs portes. Des emplois bien payés seront perdus et les services offerts aux patients en seront affectés.

La privatisation des services de santé s'accélère de façon alarmante en Saskatchewan et le « 3sHealth » envisage la privatisation d'autres services de santé. En 2012, le gouvernement a annoncé que le nouvel hôpital de North Battleford et le centre de chirurgie et de soins ambulatoires de Plains à Regina pourraient être réalisés en partenariat privé-public (PPP). Cet été, le gouvernement a déclaré qu'il comptait construire un nouvel établissement de soins de longue durée

en PPP à Swift Current et peut-être un autre à Estevan. Finalement, la régie régionale de la santé de Regina Qu'Appelle songe à sous-traiter ses examens d'imagerie par résonance magnétique à une clinique privée qualifiée de « clinique communautaire ».

Malgré les problèmes rencontrés par les PPP ailleurs au pays, le premier ministre Brad Wall va de l'avant dans d'autres secteurs des services publics. En octobre, il a annoncé la construction de neuf nouvelles écoles en PPP. La nouvelle usine de traitement des eaux usées de Regina se fera en PPP.

Saskatoon s'est engagée à construire le nouveau centre municipal en PPP et a présenté une demande de financement pour un nouveau pont en PPP.

Une bonne partie de la privatisation en PPP se fait en catimini, en grugeant petit à petit dans la prestation publique des services, sans transparence ni reddition de comptes adéquate. Les membres du SCFP de la Saskatchewan continueront à se battre pour des services publics accessibles et équitables pour tous, que ce soit dans les secteurs des municipalités, de la santé ou de l'éducation.

■ Janet Szliske

PPP : le Manitoba innove en matière de reddition de comptes

À l'automne 2013, le gouvernement néo-démocrate du Manitoba a publié les règlements régissant la nouvelle *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé*. Cette loi est sans précédent au pays. Elle met en lumière les problèmes de reddition de comptes causés par les partenariats

public-privé (PPP).

Notons que l'opposition néo-démocrate en Saskatchewan a aussi tenté de déposer une loi semblable afin d'assurer la transparence pour tous les projets de PPP entrepris dans la province.

Dans son document *Poser les bonnes questions : un guide à l'intention des municipalités qui envisagent les PPP*, publié en

septembre 2012, le SCFP s'interrogeait sur les soi-disant bénéfices dont profiteraient les municipalités qui se tournent vers les PPP pour leurs projets d'infrastructure. L'étude déboulonnait les mythes comme la réduction des coûts, l'amélioration de la qualité des services et un meilleur rendement. Les résultats sur le terrain

viennent d'ailleurs confirmer les prétentions du SCFP.

À Winnipeg, la construction du poste de police du district sud a été réalisée à l'interne lorsque la Ville a découvert que le mode conventionnel coûterait moins cher aux contribuables que le projet de PPP original. D'autres PPP font aussi l'objet d'examens approfondis après d'immenses dépassements de coûts. On parle de millions de dollars.

Ce genre de problèmes et les efforts de lobbying déployés par le SCFP et la Fédération du travail du Manitoba ont incité le gouvernement du Manitoba à agir. La loi et les règlements adoptés feront en

sorte que tous les projets de PPP devront faire l'objet d'une analyse comparative avec le mode public conventionnel afin de déterminer si le PPP sera plus avantageux pour les contribuables ou non. Les projets en PPP seront aussi soumis à des consultations publiques. La reddition de comptes qui sera de mise à chaque étape du projet sera également assortie d'exigences strictes.

Cette nouvelle loi est une excellente façon de faire comprendre aux gens que les PPP ne sont pas ce que l'on fait miroiter. Elle pourrait aussi contribuer à limiter le recours aux PPP au Manitoba à l'avenir.

■ David Jacks

en bref

Prix national de santé-sécurité du SCFP



Le militant de longue date et coprésident du comité mixte de santé et de sécurité de la section locale 2 du SCFP à Toronto, David Lamanna, a été très touché lorsqu'on lui a décerné le prix. Le technicien de signalisation à la Commission des transports de Toronto continue à promouvoir une meilleure sécurité au travail.

Prix des communications

La solidarité syndicale repose sur de bonnes communications. Les communicateurs de nos sections locales s'investissent sans compter pour informer les membres. Cette année, nous leur avons rendu hommage en remettant dix prix. Pour la liste complète des lauréats, consultez le SCFP50.CA/PRIX-DES-COMMUNICATIONS-2013.

Prix Grace-Hartman



Sylvie Goyer, qui a lutté sans relâche en faveur de l'équité salariale à l'Université de Montréal, a reçu le prix Grace-Hartman 2013. En remerciant tous ceux au SCFP qui ont appuyé la longue lutte pour l'équité salariale, elle a déclaré : « Il est difficile d'agir seul, il faut une équipe. Alors je ne suis pas la seule à recevoir ce prix. »

Prix national pour le militantisme en faveur des droits des personnes ayant un handicap



Ray Smith est un militant de longue date en faveur des droits des personnes ayant un handicap. En plus de ses années de militantisme et de la coprésidence du Groupe de travail national des personnes ayant un handicap qu'il assume depuis quatre ans, M. Smith a lancé la campagne nationale sur les droits des personnes handicapées intitulée *Solidaires et capables*, qui est sans doute sa plus grande réalisation.

Prix pour l'alphabétisation



« Grâce à l'alphabétisation et à l'éducation, les portes s'ouvrent et les barrières tombent », a déclaré le président de la section locale 835 du SCFP, John Deveau, en acceptant le prix pour l'alphabétisation 2013. La section locale 835 du SCFP, du secteur de la santé à Yarmouth en Nouvelle-Écosse, est le premier « groupe » à recevoir le prix qui rend hommage à ceux qui font la promotion de l'alphabétisation.



Le gouvernement Redford s'en prend aux travailleurs du secteur public

Le nombre de personnes manifestant dans le froid glacial de l'Alberta augmentait chaque soir.

Animés d'un sentiment d'urgence, des milliers de personnes ont signé des pétitions, signifié leur opposition sur Facebook, Twitter et dans les autres médias sociaux, écrit ou téléphoné à leur député.

Même ceux qui n'aiment pas particulièrement les syndicats, le Parti Wildrose et le Calgary Herald par exemple, ont dénoncé les projets de loi 45 et 46.

Malgré tout, le gouvernement d'Alison Redford a fait la sourde oreille et imposé le bâillon pour faire adopter ces lois antisyndicales radicales en plein milieu de la nuit.

Les nouvelles lois empêchent le Syndicat de la fonction publique de l'Alberta (Alberta Union of Provincial Employees ou AUPE) de demander l'arbitrage lorsqu'il n'arrive pas à conclure une entente pour les 21 600 membres du secteur public qu'il représente. Le projet de loi 46 a mis fin à l'arbitrage en cours et forcé l'AUPE à accepter une augmentation salariale de deux pour cent sur quatre ans.

Si les membres de l'AUPE décident d'entreprendre des moyens de pression pour protester, la loi 45 prévoit des amendes beaucoup plus salées qu'auparavant en cas de grèves illégales. La loi comprend aussi une nouvelle notion, la « menace de grève », qui peut valoir au syndicat d'importantes pénalités si des membres ou des dirigeants, ou même des journalistes ou des citoyens, prônent le recours à un moyen d'action illégal. Les syndicats peuvent maintenant se voir imposer des amendes pouvant aller jusqu'à 250 000 dollars par jour, plus 50 dollars par membre par jour et les dommages et intérêts, s'ils ne mettent pas fin aux discussions informelles entre membres sur la grève.

■ Lou Arab

« Je pourrais être à une conférence d'UNISON »

Une dirigeante syndicale britannique note les similitudes entre son syndicat et le SCFP

C'était son premier séjour en Amérique du Nord, mais la présidente d'UNISON, Maureen Le Marinel, s'est tout de suite sentie chez elle en assistant au congrès national du SCFP.

« Je pourrais tout aussi bien être à une conférence d'UNISON. Vos défis sont exactement les mêmes que ceux que nous devons relever au Royaume-Uni », a déclaré M^{me} Le Marinel.

Maureen Le Marinel est présidente d'UNISON, un syndicat britannique du secteur public qui compte 1,2 million de membres. Durement frappé par les efforts de privatisation du gouvernement conservateur du Royaume-Uni, UNISON a dû entreprendre une campagne de recrutement pour continuer à représenter ses membres transférés au secteur privé. M^{me} Le Marinel parle avec passion de la campagne de 10 millions de livres menée pour préserver les droits acquis des travailleurs privatisés.

« Vous passez au secteur privé avec certaines conditions, certaines clauses de régimes de retraite. Mais six mois plus tard, l'employeur



privé peut changer tout cela d'un seul trait de plume. Nous devons donc assurer la protection de nos membres qui passent au secteur privé », a expliqué M^{me} Le Marinel.

Les efforts d'UNISON ont porté leurs fruits. Au cours des deux premières semaines de la campagne, 4000 employés privatisés ont joint les rangs du syndicat.

M^{me} Le Marinel espère que son syndicat pourra aider le SCFP, notamment pour riposter aux attaques lancées contre les régimes de retraite du secteur privé et pour contrer les efforts de privatisation, des phéno-

mènes vécus au Royaume-Uni. La dirigeante d'UNISON croit que l'engagement des membres et l'appui du public sont essentiels au succès de ces batailles.

« Les employeurs et les élus n'aiment pas écouter les syndicats, mais ils écoutent les groupes communautaires. Même chose pour le public. Si vous avez la population derrière vous et que les gens écrivent aux députés et aux ministres, vous avez un immense avantage », a-t-elle souligné.

La solidarité entre syndicats du monde est aussi importante pour Maureen Le Marinel. Elle a insisté sur la nécessité, pour les syndicats, de collaborer et de partager l'information.

« Je crois qu'il ne s'agit pas seulement d'UNISON au Royaume-Uni ou du SCFP au Canada. Je pense que si vous regardez n'importe quel syndicat, n'importe où dans le monde, les mêmes attaques se répètent là où vous avez un gouvernement conservateur. Les gouvernements conservateurs se parlent entre eux, ils s'organisent entre pays. Nous devons en faire autant », a-t-elle conclu.

■ Lou Arab

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

Prenons les moyens pour défendre la sécurité financière du SCFP

Conscients et confrères, permettez-moi d'abord de vous souhaiter une bonne et heureuse année. J'espère que la période des Fêtes vous a permis de faire le plein d'énergie, car, en 2014, le SCFP et le mouvement syndical canadien auront besoin de l'implication de tous les membres pour contrer les attaques des gouvernements et des employeurs contre les travailleurs.

Comme vous le savez, l'argent est le nerf de la guerre. C'est d'ailleurs pourquoi un des objectifs centraux de l'offensive antisyndicale en cours est de miner notre capacité financière à défendre les intérêts de nos membres et de tous les travailleurs canadiens.

Nos adversaires ne lésinent d'ailleurs pas sur les moyens dans l'espoir de vider nos coffres. Il y a bien sûr le projet de loi conservateur C-377 qui, si adopté, imposera un lourd fardeau financier notamment aux

sections locales, mais aussi la volonté exprimée par plusieurs gouvernements de droite de légiférer pour affaiblir la formule Rand qui fait en sorte que tous les travailleurs doivent verser des cotisations aux syndicats qui les représentent. La menace pesant sur la sécurité financière des syndicats est bien concrète et il faut riposter avec force.

Heureusement, le SCFP et ses alliés peuvent compter sur un formidable atout : leurs membres. Il est donc primordial de garder le contact avec notre base. Nous devons nous assurer que nos membres comprennent bien tout le travail que leur syndicat effectue pour eux, grâce à leurs cotisations. Avec le projet *Ensemble pour un monde plus juste*, une grande discussion avec chacun de nos 627 000 membres est amorcée et nous disposerons d'une équipe encore plus forte pour relever les défis qui nous attendent.

Comme pour de nombreuses organisations, la crise économique de 2008 a eu un impact sur les revenus dont nous disposons pour livrer combat. Nous avons bien sûr la responsabilité de gérer prudemment l'argent qui nous est confiée. Soyez cependant assurés que le SCFP national prend toutes les mesures nécessaires pour fournir à l'ensemble des sections locales les services dont elles ont besoin pour négocier et faire respecter les conventions collectives. Nous veillerons également à ce que les ressources humaines et financières soient au rendez-vous pour mettre en œuvre les priorités politiques déterminées par les délégués au congrès de Québec.

CHARLES FLEURY EN LIGNE  twitter.com/CUPENatSec





Journée internationale des femmes

LE 8 MARS 2014

SCFP